



TOL FLEXANE MONO D2-I4 MAT MINÉRAL



EFFET



PERLANT

Revêtement d'imperméabilité mono-produit mat profond aux résines acryliques et siloxanes en phase aqueuse

Classification : AFNOR NF T 36-005 : Famille I – **Classe 7b2/10c.**
Conforme aux normes NF T 34-722 (DTU 42.1)
visant la protection des façades en service : **I1 à I4.**
Selon EN 1062-1 : **E4-E5, V2, W3, A2-A5.**

DESTINATION

- Impression, intermédiaire et finition des systèmes d'imperméabilité de façades, de classe I1 à I4.
- Protège et masque le faïençage du support : système de Classe D3 et D2.
- Travaux neufs et rénovation

PROPRIÉTÉS

- Facilité chantier : mono-produit, confort d'application.
- Esthétique garantie : mat profond, uniformité d'aspect et de teinte sur l'ensemble de la façade
- Rendement : supérieur à performances identiques face aux concurrents à date.
- Durabilité : performance dans le temps, action limitant l'encrassement, protection contre la carbonatation des bétons (classement C1- I1 à I4)
- Perméance à la vapeur d'eau
- Rénovation d'imperméabilité avec application en mono-produit sur ancien revêtement d'imperméabilité en bon état, après un nettoyage avec un détergent approprié, suite étude préalable favorable.
- Protection du film de peinture à titre préventif contre les algues et les champignons.

CARACTÉRISTIQUES

Masse volumique 1,20 kg/L.

Extrait sec En poids : 69%.
En volume : 61%

COV Valeur limite en UE pour ce produit (cat. A/c) : 40 g/L (2010).
Ce produit contient au maximum 39 g/L COV.

Point éclair Sans objet.

Présentation Pâte très onctueuse.

Aspect du film Poché

Brillant spéculaire < 1 sous 85° et < 3 sous 60°, mat profond.

Rendement 1 à 4 m²/L (soit 0,250 à 0,400 kg/m²), fonction de la nature et
(Selon norme NF T 30-073) planéité du support et du système mis en œuvre.

Temps de séchage Sec : 3 à 6 heures en fonction de la consommation de la
(à 23°C et 50% H.R.) couche

Recouvrable : 24 heures

(Protéger le film des intempéries et de la condensation pendant 72 heures.)

Conditionnement 15L

TEINTES

Blanc et
Teintes du nuancier
CROMOLOGY FAÇADE
réalisables à partir du
blanc calibré et de la
base Ma et Ta.



(Les teintes soutenues absorbent fortement la lumière et peuvent conduire à des dégradations du revêtement voire du support. Dans les règles professionnelles, les teintes de coefficient d'absorption solaire > 0,7 (ou avec indice de luminance lumineuse Y < 35) ne sont pas admises en façade exposée. Nous consulter)

RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES

- Conservation : 24 mois dans son emballage d'origine fermé, à l'abri du gel et de la chaleur. Refermer hermétiquement le bidon après usage.
- Pour la préservation de l'environnement, l'emballage, le reste de son contenu et les résidus de nettoyage ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères ou dans l'évier. Se renseigner auprès des collectivités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Utiliser les équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus : gants et protections oculaires conçues contre les projections de liquides.



CONSEILS DE MISE EN OEUVRE

- Matériel d'application**
- Brosse, rouleau synthétique à poils longs de 18 à 20 mm, rouleau alimenté.
 - L'esthétique résultante dépendra du relief et de l'absorption des fonds, de la dilution, du système (et de la consommation), de même que de la main du metteur en œuvre.

- Dilution**
- Prêt à l'emploi, ne pas diluer sauf pour impression première couche : dilution à 10 à 20 % en fonction des fonds. Faire un essai en fonction des supports.

Nettoyage des outils Eau. Pour nettoyer les outils, racler le surplus et immerger dans un minimum d'eau.

- Préparation**
- Brasser énergiquement avant sa mise en œuvre.
- Conditions d'application** Conformes au DTU 42.1. (Et 59.1 pour un D3 et D2)
- Supports** Etat et qualité conformes au DTU 42.1 (et 59.1 pour un D3 et D2) :
- Béton brut de granulats courants ou légers
 - Béton ou maçonnerie d'éléments, enduits au mortier de liants hydrauliques
 - Revêtements scellés ou collés de petits éléments à base de pâte de verre ou de carreaux céramiques (inférieurs à 7,5 x 7,5 cm), après impression spécifique.
 - Anciens revêtements organiques d'imperméabilité ou décoratifs après étude préalable
 - Mortier de plâtre conforme aux Règles Professionnelles de juin 1997 et DTU 42.1 après fixateur solvanté.
 - Supports non visés par le DTU 42.1 – Technique non courante telle que brique en béton cellulaire, etc. : nous consulter

Incompatibilités connues :

- Bois et dérivés.
- Plâtres et dérivés
- Béton cellulaire en blocs parpaing non enduit
- Métaux
- Mastics en direct (risque de migration et de décoloration)
- Pour tous les autres supports non dénommés ci-dessus, nous interroger.

Préparation des supports Conformément aux règles de l'art et aux DTU 59.1 ou 42.1 auxquels s'ajoutent des préparations particulières :

- Décontamination du support avec FACADE NET CS
- Reprises d'épaufrures éventuelles avec LANKOREP FACADE 732
- Ragréage éventuel du support avec TOLL O THERM PSC IF.

- Précautions d'emploi**
- Pour des supports structurés ou poudreux ou glacés, ne pas utiliser **Tol Flexane Mono** en impression.
 - Le traitement de fissures par pontage localisé restera visible. Préférer le Tol Flexane Taloché NG dans ce cas de figure, de même qu'en cas de relief irrégulier. Nous déconseillons l'utilisation de mastic pour cette application. Celle-ci sera réservée aux cas de transformation en joint ou de raccord, le mastic restant visible.
 - Il importe que le Maître d'Ouvrage protège les bâtiments traités de la proximité de toute végétation et de l'accès aux gastéropodes. Les efflorescences ne disparaîtront que si leurs causes sont supprimées. Réaliser une surface témoin selon le DTU, une par système prévu sur le bâtiment à soumettre à l'approbation du Maître d'œuvre. Eviter les surcharges produit et toute application sur support humide ou condensant. Protéger pendant 3 semaines. Notons que les consommations seront majorées sur support poreux et structuré.
 - Prévoir l'éloignement des gastéropodes par tous moyens.
 - Pour les couleurs foncées teintées avec la technologie « Open Colors » obligation d'appliquer sur une couche blanche : soit une impression blanche soit une couche de Elastofix pigmenté en blanc suivant les supports.

SYSTÈMES D'APPLICATION

Selon le DTU 59.1, des travaux d'apprêt seront à envisager en fonction de l'état de finition recherché.

Système d'application : mono produit				
Classe d'imperméabilité	I1 E4 V2 W3 A2	I2 E4 V2 W3 A3	I3 E5 V2 W3 A4	I4 E5 V2 W3 A5
Impression	1 couche de TOL FLEXANE MONO dilué à 10% Blanc ou teinte pastel (0,250 kg/m ²)			
Traitement ponctuel des fissures	Rebouchage : ENDUIT HYDRAULIQUE ou TOLL O THERM PSC IF (voir DTU 42.1) + pontage : NON TISSE FACADE/ TOL FLEXANE MONO			Rebouchage : ENDUIT HYDRAULIQUE ou TOLL O THERM PSC IF
Couches Intermédiaires		1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,250 kg/m ² ou 0,330L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,300 kg/m ² ou 0,250L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m ² ou 0,330L/m ²) Marouflage du NON TISSE FACADE dans le frais 1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m ² ou 0,250L/m ²) frais sur frais
Finition	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,300 kg/m ² ou 0,250L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,250 kg/m ² ou 0,210L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,300 kg/m ² ou 0,250L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m ² ou 0,330L/m ²)
Épaisseur minimales requises par le DTU	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

Système d'application : multi produits						
Classe d'imperméabilité	D2 (Soubassements à faible remontée capillaire)	D3	I1 E4 V2 W3 A2	I2 E4 V2 W3 A3	I3 E5 V2 W3 A4	I4 E5 V2 W3 A5
Fixateur	1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV ou ELASTOFIX PIGMENTE ou TOL FLEXANE MONO* (0,200 kg/m ²)					
Traitement ponctuel des fissures			Rebouchage : ENDUIT HYDRAULIQUE ou TOLL O THERM PSC IF * + pontage : NON TISSE FACADE/ TOL FLEXANE MONO			Rebouchage : ENDUIT HYDRAULIQUE ou TOLL O THERM PSC IF *
Couches Intermédiaires	1 à 2 couches de TOL FLEXANE MONO (0,250 kg/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,300 kg/m ² ou 0,250L/m ²) (2)		1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,250 kg/m ² ou 0,210L/m ²)	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320L/m ²)	1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE* (0,400 kg/m ² ou 0,320L/m ²)
						1 couche de TOL FLEX INTERMEDIAIRE (0,400 kg/m ² ou 0,320L/m ²)
Finition			1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,350 kg/m ² ou 0,290L/m ²)(2)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,250 kg/m ² ou 0,210L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,350 kg/m ² ou 0,330L/m ²)	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m ² ou 0,330L/m ²)
Épaisseur minimales requises par le DTU		200 µ	200 µ	300 µ	400 µ	600 µ

Classe d'imperméabilité	I3 inversé	
Fixateur	1 couche de TOL FIX, TOL FIXATEUR GCPV, ou ELASTOFIX PIGMENTE * (0,200 kg/m ²)	
Couches Intermédiaires	TOL FLEX 600 TALOCHE NG* ou TOL FLEXANE TALOCHE GM NG* (1,6 kg/m ²)	TOL FLEXANE TALOCHE GG NG* (2,2 kg/m ²)*
Finition	1 couche de TOL FLEXANE MONO (0,400 kg/m ² ou 0,330L/m ²) à faible contraste de teinte avec le taloché. Sinon, en cas de fort contrastes ,2 couches à 250 g/m ² .	

* Se reporter aux fiches techniques correspondantes.

(2) Supports structurés ou à fort contraste de teintes : ne pas réaliser de D3 ni I1 en une seule couche de **Tol Flexane Mono** ; préférer 2 x 0,250 kg/m².

HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

- Produit non classé dangereux.
- Consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations physico-chimiques données dans cette fiche sont valables pour le produit blanc.

La présente fiche descriptive a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles. Toutefois, ces renseignements ne peuvent suppléer un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds à peindre. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.

Tollens est une marque de
CROMOLOGY

CROMOLOGY SERVICES S.A.S. au capital de 130.863.741,00 €
Tour carré Michelet 5e Etage - 10-12, Cours Michelet - CS 40288 - 92065 La Défense Cedex
Tél : 01.41.27.62.00 - tollens.com
RCS Nanterre B 592 028 294
tollens.com



TOLLENS
Créateur de peinture depuis 1748